

## **Les mémoires professionnels comme ressources éducatives**

### **I Intentions et attendus du projet**

La question à laquelle je souhaite apporter une réponse est la suivante : comment utiliser le savoir mémorisé dans les activités intégratrices proposées aux étudiants fréquentant tel ou tel dispositif de formation pour favoriser des modalités d'apprentissage plus ouvertes. (L'écriture d'un mémoire professionnel est un exemple d'activité intégratrice).

Un dispositif de formation singulier (un I.u.p des métiers de la formation) a servi à explorer cette opportunité. Une enquête exploratoire y a été conduite en 2001/2002 (A.C.Oudart, M.Verspieren, D. Hethener, G. Leclercq, 2002). Elle portait sur la question suivante : est-on prêt dans ce dispositif à favoriser le stockage et l'exploitation d'une mémoire collective alimentée par les mémoires professionnels écrits par les étudiants ? Les conclusions de la recherche portent essentiellement sur la faisabilité du projet dans ce contexte particulier où l'on forme des agents éducatifs.

### **II La faisabilité du projet**

La faisabilité d'un tel projet gagne à être envisagée dans trois champs différents :

- un champ très général pour appréhender les conditions historiques, technologiques, culturelles, sociales... de faisabilité ;
- l'environnement immédiat dans lequel s'intègre le projet et où il bénéficie d'une reconnaissance plus ou moins grande ;
- le champ du dispositif de formation proprement dit qui présente des zones de développement effectives et potentielles (G.Leclercq, 2003).

#### **A) Les conditions de possibilités dépendant du contexte historique, économique, culturel, social...**

Le contexte est aujourd'hui favorable aussi bien d'un point de vue technologique que culturel. Trois conditions sont remplies :

- 1) l'utilisation du traitement de texte s'est banalisée chez les **usagers** des dispositifs de formation universitaire. Une tradition de convivialité s'est progressivement installée, beaucoup d'étudiants disposent d'un ordinateur personnel... Un mémoire écrit à la main serait aujourd'hui anachronique ;

- 2) les **réseaux de communications** assurant la circulation de fichiers numérisés se sont généralisés (internet, intranet) ;
- 3) Les **plates-formes** multimédias organisant la rencontre entre gestionnaires de dispositifs, enseignants, utilisateurs et ressources, associant des bases de données et des moteurs de recherche se sont elles aussi généralisées, notamment sous l'appellation « campus virtuel ».

## **B) Les conditions de possibilités dépendant de l'environnement immédiat**

Le dispositif enquêté est confronté à des demandes d'utilisateurs et d'institutions qui réclament des modalités de communication pédagogiques plus ouvertes (Formation à distance, cours en ligne). Une plate forme évolutive qui abrite un campus virtuel est disponible. Mais les initiateurs de ce projet se placent dans une perspective précise, sur laquelle il est utile d'insister. Ils souhaitent prendre pour cible des dispositifs ordinaires, qui ne sont pas portés par un engouement démesuré vis à vis des « nouvelles technologies » et qui disposent de moyens limités. Ils n'envisagent pas, par exemple, de mettre systématiquement des cours en ligne. Ils estiment qu'un tel investissement est lourd, notamment quand les enseignements sont très évolutifs, ce qui entraînerait un coût de maintenance important. Par contre, ils souhaitent utiliser le savoir accumulé dans les activités intégratrices proposées aux étudiants, notamment dans les mémoires professionnels écrits chaque année. Ils souhaitent partir de cette zone de développement.

Cette préoccupation est partagée par d'autres institutions qui ne disposent pas de moyens considérables pour développer et rendre accessibles leurs réponses éducatives. En ce sens il s'agit d'un projet alternatif. Il s'inscrit dans une perspective de travail avec quelques I.u.f.m et aliméte, avec d'autres problématiques, les réflexions d'un groupe de travail sur l'écriture professionnalisante et sa portée réflexive animé par F. Cros dans le cadre de l'I.n.r.p.

## **C) Les conditions de possibilités tenant au dispositif de formation cible**

Parmi les dispositifs de formation envisageables, nous avons choisi comme lieu d'expérimentation un I.u.p des métiers de la formation. C'est une formation en alternance qui existe depuis 1994 et qui a fait du mémoire professionnel un enjeu important. Il s'en écrit beaucoup chaque année (20 en D.e.u.g, 60 en licence et 40 en maîtrise), ce qui pose inévitablement un problème de stockage et d'usage. Outre une formation classique sise à Lille, il existe des cursus décentralisés négociés avec des branches professionnelles (agriculture, bâtiment). L'accompagnement et les échanges à distance y jouent un rôle important. Nous y reviendrons.

Sans nous attarder sur ce point (G. Leclercq, 2002), nous dirons qu'une lecture outillée d'un dispositif de formation permet d'identifier un système de principes. Ceux-ci forment ensemble un « condensé » du dispositif. Ce système énonce l'ensemble des propriétés nécessaires et suffisantes pour décrire tel dispositif relativement à un point de vue. Les principes retenus à une échelle de lecture sont efficaces et pertinents parce qu'il est possible d'agir sur eux à cette échelle. Les identifier est important car tous sont au centre de zones de développement effectives qui peuvent éventuellement devenir des zones de développement potentielles. Pour le praticien, le responsable... chaque principe est une entrée possible pour agir dans son environnement, pour mobiliser tout ou partie du système.

Dans le cas qui nous intéresse, six principes au moins sont identifiables. Nous pouvons leur affecter une valeur particulière. Celle-ci caractérise une zone de développement effective. Quant à l'accentuation, elle signifie qu'à partir de cette zone de développement effective, une dynamique de développement potentielle est en mouvement.

### Principes de fonctionnement

<i>Principes de fonctionnement</i>	<i>Valeurs affectées aux principes</i>	<i>Accentuation</i>
<i>1) L'enjeu de la formation</i>	Vous négociez, faites évoluer, menez une mission qualifiante qui est aussi un projet	Vous exercez une activité professionnelle grandeur nature.
<i>2) La modalité de formation</i>	Vous vous engagez dans une formation en alternance.	Le lieu professionnel et le lieu universitaire sont également importants
<i>3) La modalité d'accompagnement</i>	Vous pilotez votre formation et votre projet professionnel avec l'appui d'un tutorat professionnel et universitaire.	Vous construisez votre tutorat universitaire et professionnel
<i>4) L'activité intégratrice</i>	Chaque année vous écrivez un mémoire professionnel.	L'écriture est pour vous un moyen d'action.
<i>5) Les ressources académiques</i>	Les modules de formation proposés sont des ferments et des ressources potentielles pour mener votre action.	Vous tissez les ressources universitaires.
<i>6) Les propriétés du groupe</i>	Votre groupe est hétérogène, composé de nouveaux venus dans le monde professionnel, de travailleurs en reconversion et d'agents éducatifs en activité et au chômage.	L'apprentissage entre pairs est essentiel. Grâce à cette diversité vous apprenez ce qu'est le monde de la formation.

Les mots mission, alternance, tutorat, mémoire, modules intégrables, groupe hétérogène, suffisent à caractériser le dispositif. Ils renvoient à des habitudes et à une tradition qui s'est lentement mise en place. Pour les acteurs du dispositif, ce sont des mots clefs, les schèmes organisateurs d'une culture commune qui témoignent de l'existence d'un déjà là. Enquêter sur l'existence de zones de développement potentielles c'est d'abord rendre lisibles les certitudes qui les étayent en regard des accentuations possibles. Le pari d'une mémoire collective consiste à pousser un peu plus encore l'accentuation et à se demander ce que deviennent ces principes de fonctionnement quand on associe au dispositif l'existence d'une mémoire collective. Il s'agit bien ici d'identifier des conditions de possibilité.

Pour en rendre compte, il est possible d'envisager plusieurs logiques d'exposition. Celle que j'ai choisie s'enquiert en premier lieu de l'impact d'une mémoire collective sur la notion de groupe.

### **1) Du groupe au sur-groupe : l'évolution du sixième principe**

Aujourd'hui, l'appartenance au groupe renvoie pour l'essentiel à la population courante (de l'année). La mémoire collective des années antérieures est relativement peu exploitée. Ce qu'on pourrait appeler le sur-groupe n'a pas d'existence véritablement active. S'il existait une mémoire aisément accessible, il serait possible d'utiliser plus qu'elles ne le sont les productions de ce « sur-groupe », autrement dit ce qu'ont élaboré les promotions qui ont fréquenté le dispositif. Certes, cela se fait déjà sur un mode mineur en consultant les mémoires papiers ou en prenant contact avec d'anciens étudiants... Mais l'usage de technologies favorisant la communication permet d'envisager des modalités de fonctionnement plus efficaces. Parallèlement à cela, le quatrième principe est lui aussi travaillé.

### **2) D'une mémoire individuelle à une mémoire collective : l'évolution du quatrième principe**

Pour l'étudiant, il ne s'agit plus seulement d'envisager une activité intégratrice qui a la forme d'une mémoire individuelle. Il s'agit aussi de participer à la production d'une mémoire collective. Cette mémoire collective peut être analysée comme une production de savoir plus ou moins « digérée ». Mieux stockée, mieux organisée et plus accessible, elle pourrait devenir une ressource commode pour les étudiants et pour les enseignants. Potentiellement, l'existence d'une telle mémoire, facilement exploitable, interagit sur le cinquième principe.

### **3) D'une mémoire collective peu utilisée à une mémoire collective mieux exploitée : l'évolution du cinquième principe**

Deux niveaux d'exploitation sont envisageables.

Il y a tout d'abord un usage classique qu'une structure de mots clefs et de signets bien identifiés permet d'envisager. Consulter la mémoire collective permet alors de s'informer :

- sur les lieux de stages et les organisations que fréquentent les étudiants ;
- sur les dispositifs formels ou informels mis en œuvre dans ces organisations ;
- sur les missions et les actions professionnelles menées par les uns et les autres ;
- sur les bibliographies ;

Mais l'usage moins classique, signifié antérieurement est aussi envisageable. Une mémoire collective pertinente peut servir d'alternative et de matière première à une formation ouverte d'un genre nouveau, prenant « naturellement » en considération l'évolution des enseignements et des pratiques. Elle peut devenir une ressource pour les accompagnants de mémoires professionnels et pour les responsables de modules d'enseignement.

Dans cette perspective, il s'agirait de proposer des chemins dans la mémoire collective :

- *J'ai lu votre texte avec attention. Votre projet est proche de celui d'untel (lien hypertexte), quant à votre connaissance de la politique régionale, elle reste lacunaire. Comparez (Lien hypertexte) et (lien hypertexte). Vous trouverez par ailleurs une documentation intéressante dans....*
- *Ou encore : merci d'avoir prévenu de votre absence. Je vous conseille de consulter (lien hypertexte). Il me semble qu'à partir des propos de cet étudiant, vous pouvez reconstruire ce dont nous avons parlé en cours la semaine dernière.*

Il n'y a rien là de tout à fait nouveau, sauf évidemment les possibilités qu'offre une banque de données numérisées. Et puis, indirectement, la construction d'un tel outil est en soi une activité intéressante. D'une part elle passe par une collaboration obligée entre enseignants et étudiants, visant à construire une mémoire commune et évolutive. D'autre part, le choix de repères et de processus pour organiser les trajets conduit à élaborer un méta-texte capable d'ausculter le texte des textes. Cela présente en soi un intérêt pédagogique et fait du dispositif de formation une organisation capable de transformer les productions des étudiants en ressources éducatives.

#### 4) D'une activité professionnelle grandeur nature à une activité d'étudiant grandeur nature : l'évolution du deuxième principe

Utilisé de cette manière, le lieu universitaire devient un endroit où l'on expérimente des préoccupations qui sont aussi celles d'une organisation apprenante, ce qui pourrait d'ailleurs avoir un impact sur des lieux de stage où l'on a parfois des besoins analogues. Finalement, l'appartenance au groupe renvoie à un sur-groupe détenteur et producteur d'un savoir sur des professionnalités qui, à bien des égards dans les métiers de la formation, sont en émergence.

Le tout peut être rassemblé dans le tableau suivant.

#### Impact d'une mémoire collective sur les principes de fonctionnement

<i>Valeurs affectées aux principes</i>	<i>Accentuation</i>	<i>Impact d'une mémoire collective</i>
<i>6) Votre groupe est hétérogène, composé de nouveaux venus dans le monde professionnel, de travailleurs en reconversion et d'agents éducatifs en activité et au chômage.</i>	L'apprentissage entre pairs est essentiel. Grâce à cette diversité vous apprenez ce qu'est le monde de la formation.	Votre groupe est une composante d'un sur-groupe
<i>4) Chaque année vous écrivez un mémoire professionnel.</i>	L'écriture est pour vous un moyen d'action.	Vous participez à l'élaboration d'une mémoire collective
<i>5) Les modules de formation proposés sont des ferments et des ressources potentielles pour mener votre action.</i>	Vous tissez les ressources universitaires.	Vous utilisez des ressources académiques que d'autres étudiants se sont appropriés
<i>2) Vous vous engagez dans une formation en alternance.</i>	Le lieu universitaire et le lieu professionnel sont également importants	Vous exercez une activité d'étudiant grandeur nature
<i>1) Vous négociez, faites évoluer (projet), menez une mission qualifiante</i>	Vous exercez une activité professionnelle grandeur nature.	
<i>3) Vous pilotez votre formation et votre projet professionnel avec l'appui d'un tutorat professionnel et universitaire.</i>	Vous construisez votre tutorat universitaire et professionnel	

### III L'opérationnalisation du projet

La réussite de ce projet sera probablement partielle. Elle comprend deux phases distinctes : tout d'abord l'aménagement du dispositif pour qu'il puisse s'y produire une mémoire collective exploitable (phase actuelle) ; ensuite l'exploitation de cette mémoire et l'évaluation de son intérêt et de son impact. Activités de recherche et d'ingénierie sont ici intimement mêlées.

Concernant les acteurs du dispositif, s'il n'y a pas d'oppositions majeures, il n'y a pas non plus d'engouements majeurs. Tous affirment que le projet est intéressant, mais beaucoup y croient plus ou moins et attendent de voir. L'enquête menée en 2001-2002 insiste sur des résistances et des tensions qu'il ne faut pas négliger. On peut en donner quelques exemples.

- certains enseignants redoutent les copier-coller. A l'encontre de cette attitude, on peut objecter qu'une morale anti-copiage n'est pas un pré-requis acceptable et que le risque en question peut être pris en charge par une stratégie pédagogique adaptée.
- d'autres craintes se manifestent, liées au fait que la mémoire collective accentue la visibilité des productions et que de mauvais exemples pourront être donnés. Sur ce point, l'équipe pédagogique a adopté une position de principe : l'entrée du mémoire est effectuée par l'étudiant qui reçoit lors de la soutenance l'autorisation de publier (cette décision peut ne pas être prise pour plusieurs raisons : confidentialité, travail sans véritable intérêt pour la mémoire collective, format incompatible...). Les étudiants entrent ensuite leur mémoire dans un « sas ». Les fichiers sont ensuite validés, « moulinés »... et deviennent disponibles.
- Autre exemple : les enseignants craignent d'être jugés à partir des productions des étudiants et ils estiment que le jugement porté par un lecteur non averti peut être très injuste. Ils disent qu'il ne faut pas confondre le résultat obtenu et le trajet parcouru. Selon eux, un travail jugé médiocre quant au résultat peut être remarquable quant au processus suivi et à l'action professionnelle menée.

Face à des résistances qui ne sont pas sans légitimité, comment engager suffisamment l'action pour parvenir à l'élaboration d'une mémoire collective exploitable à moyen terme ?

Un premier constat s'impose : toute précipitation serait nocive.

C'est finalement dans les groupes décentralisés du cursus IUP qu'un démarrage semble le plus facile. Ils sont composés d'agents éducatifs en activité ; très mobilisés, qui peuvent assez facilement devenir partenaires et co-auteurs du projet. Ils appartiennent à des institutions ayant des

préoccupations semblables : pérennisation de l'activité, difficulté à recruter des stagiaires, problème de reconnaissance de fonctions professionnelles, nécessité d'élargir l'offre de formation. Les regroupements étant mensuels et les étudiants étant éloignés les uns des autres, ils sont amenés à utiliser pour échanger entre eux et avec leurs accompagnants le campus virtuel. L'idée de mémoire collective et l'acceptation des contraintes nécessaires pour la produire trouvent là un terrain favorable.

### **En guise de conclusion**

On peut affirmer avec suffisamment de certitudes, qu'écrire un mémoire professionnel est une activité potentiellement professionnalisante ; mais qu'elle l'est à certaines conditions. La lecture outillée d'un dispositif de formation permet de les identifier : quel est le système de principes qui structure l'ensemble ? Quelles sont les accentuations qui mettent en mouvement les zones de développement effectives et ouvrent sur des zones de développement potentielles ? Au-delà de l'existence d'une mémoire individuelle, des conditions historiques et technologiques particulières favorisent l'élaboration et l'exploitation d'une mémoire collective. Comment la produire et comment, une fois produite, l'exploiter pour étudier ses effets sur un dispositif.

### **Repères bibliographiques**

Cros F. (Ed). 1998, Le mémoire professionnel en formation des enseignants, un processus de construction identitaire, Paris : L'Harmattan

Gomez F. 2001, Le mémoire professionnel, Objet de recherche et outil de formation, Bruxelles : De Boeck

Goody J. 1979, La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage, Paris : Ed.de Minuit

Guibert R. 2001, Identité énonciative et système représentationnel de l'écrit, une notion pour construire la relation de soi à l'autre in Questions de recherches en éducation 2, Action et identité (CRF-Cnam Paris), Paris -Villeneuve-d'Ascq : Inrp – Emergences Éditions

Hethener D., Leclercq.G, Oudart A.C, Verspieren M.R. 2002, D'une mémoire individuelle à une mémoire collective dans un dispositif de formation : une étude de cas, Reims : colloque inter-universitaire, former des enseignants et des formateurs par l'enseignement supérieur

Leclercq G. 1998, Des usages du mémoire professionnel dans les dispositifs de formation in Apprendre à vivre dans la société de la connaissance : Défis et contradictions pour l'éducation des adultes, Louvain : colloque Esréa

Leclercq G. 2002, Le prescripteur, l'utilisateur et le pédagogue, lire l'agir éducatif, Paris-Bruxelles, L'Harmattan-Contradiction

Pratiques de formation. 2002, Écriture et formation, octobre 2002, n°44, Université de Paris VIII